



Projet de piétonnisation la rue de Reims

Compte-rendu de l'atelier de concertation n°2
du 5 décembre 2022

Sommaire

<i>Précisions sur le projet de piétonnisation</i>	3
L'intention politique	3
Les invariants du projet	3
Les réflexions initiales et en cours	4
Exemples de piétonnisation d'espaces publics	5
<i>Rappel de la démarche de concertation proposée</i>	7
Retours sur les contributions du premier atelier (3 octobre 2022)	7
Synthèse des contributions recueillies lors de l'atelier du 5 décembre 2022	8
<i>Les 7 propositions autour du scénario « piétonnisation élargie à toute la Bastide »</i>	10
Proposition 1	11
Proposition 2	12
Proposition 3	13
Proposition 4	14
Proposition 5	15
Proposition 6	16
Proposition 7	17
Synthèse des 7 propositions : consensus / dissensus	18
<i>Les 8 propositions autour du scénario « piétonnisation de la Rue de Reims »</i>	19
Proposition 1	20
Proposition 2	21
Proposition 3	22
Proposition 4	23
Proposition 5	24
Proposition 6	25
Proposition 7	26
Proposition 8	27
Synthèse des 8 propositions : consensus / dissensus	28
<i>Les 10 propositions autour du scénario « Pas de piétonnisation »</i>	30
Proposition 1	31
Proposition 2	31
Proposition 3	32
Proposition 4	32
Proposition 5	33
Proposition 6	33
Proposition 7	34
Proposition 8	34
Proposition 9	35
Proposition 10	36
Consensus et dissensus des 10 propositions : consensus / dissensus	37
<i>Notre synthèse transversale</i>	38

L'atelier du 5 décembre 2022 faisait suite à une première réunion publique, tenue le 3 octobre 2022 ; au cours de cette réunion, deux retours clés avaient émergé, qui ont guidé la conception et le déroulement de la soirée :

- D'abord, les participants ont fait part d'un fort besoin d'informations et de précisions sur le projet de piétonnisation : son historique, ses enjeux, ses modalités éventuelles... pour permettre aux habitant.e.s de mieux se positionner.
- Ensuite, un retour hétérogène sur le projet, qui faisait en définitive émerger 3 grands positionnements des participants :
 - o Certains sont opposés au projet de piétonnisation
 - o D'autres sont favorables à la piétonnisation de la rue de Reims, sous un certain nombre de conditions (cf. compte rendu de l'atelier du 3 octobre)
 - o D'autres enfin estimaient que la piétonnisation avait du sens si la réflexion était élargie à l'ensemble de la bastide

L'atelier a donc commencé par un apport d'informations complémentaires par la mairie sur le projet.

Les participants ont ensuite été invités à travailler aux manières de redynamiser la bastide suivant les 3 scénarios / positionnements apparus lors de la précédente réunion.

Précisions sur le projet de piétonnisation

L'intention politique

La réflexion sur la piétonnisation de la rue de Reims s'inscrit dans un projet plus global de redynamisation du centre-ville, portée par la mairie de St Sulpice en partenariat avec la Communauté de Communes Tarn-Agout.

M.Laurent Saadi, élu et adjoint au Maire chargé du rayonnement de la Ville a bien rappelé l'ambition de la commune de co-construire le dispositif avec les usagers, sur lequel rien n'est encore arrêté. L'objectif est bien d'aller à la rencontre des riverains et usagers pour discuter, partager les différentes attentes et inquiétudes et identifier s'ils existent des consensus éventuels, des propositions à expérimenter.

M. Saadi rappelle également que ce projet de piétonnisation s'inscrit avant tout dans une réflexion plus large sur les manières de ramener de la vie et de l'animation dans la Bastide. Ainsi, la commune, accompagnée par l'agence de concertation Idées Communes, propose aux participant.e.s de réfléchir aux manières de pouvoir redynamiser la bastide selon les 3 scénarios :

- **Avec une option de piétonnisation de la rue de Reims** qui peut être définitive ou partielle (à certains moments de la journée ou de l'année)
- **Sans option de piétonnisation** de la rue de Reims
- Avec une option de **piétonnisation élargie à la bastide**.

Les invariants du projet

Quel que soit le dispositif de piétonnisation ou non à expérimenter, au service de la redynamisation du centre-ville, M.Saadi présente les « invariants » qui s'imposeront :

- o Le souhait de **redynamiser le centre-ville** et en particulier les commerces,
- o Le souhait de **mettre en valeur le patrimoine** architectural et culturel de la bastide et ses abords,
- o Le **maintien des « Nocturnes »** en période estivale,

- Le **maintien de la circulation sur le pont**,
- Le maintien de l'accès des **véhicules des services publics, de secours, de livraison** (à certains horaires) **et pour les PMR** à la bastide.

Les réflexions initiales et en cours

Les premières réflexions

Les réflexions sur le sujet ont commencé en 2018, à la suite d'échanges avec des citoyens. Devant la complexité du sujet et au regard des enjeux sur le territoire, la commune a lancé une étude urbaine en 2019 pour accompagner les réflexions autour de l'aménagement urbain de Saint-Sulpice.

Zoom sur 5 enseignements de l'étude urbaine réalisée en 2019

Pour rappel, l'étude urbaine avait pour objectifs d'identifier et faire comprendre les enjeux pour l'aménagement du territoire à l'ensemble des acteurs.

1. L'importance d'une gouvernance partagée autour du projet urbain pour la bastide

L'étude faisait ressortir l'importance d'une gouvernance partagée pour favoriser l'appropriation des enjeux par chacun.e des acteurs. Cette gouvernance partagée passe par des exercices d'ateliers collectifs comme ceux proposés depuis le mois d'octobre, pour faire participer les citoyens au déploiement du projet urbain, recueillir les attentes et les propositions de chacun.e pour construire des projets les plus adaptés possibles.

2. Travailler sur le dynamisme commercial de la bastide

Un autre chapitre de l'étude portait sur l'analyse du tissu commercial du centre-ville.

Ce tissu commercial s'avérait existant tout en présentant quelques faiblesses. Pour pallier à ces faiblesses, l'étude préconisait un travail sur des secteurs spécifiques, dont la rue de Reims qui comptabilisait près de 60% de vacance sur ses locaux commerciaux. A ce jour, le taux de vacances a pu être résorbé grâce au travail de M.Thierry Cabanis, Manger de commerces à la communauté de communes Tarn-Agout, qui a contribué à l'arrivée de nouveaux commerçants, qui participent au dynamisme du centre-ville.

3. L'importance de la végétalisation et espaces publics sur la bastide

L'étude présentait les possibilités de réinvestir et végétaliser l'espace public notamment sur la rue de Reims et aux abords de l'église. Au-delà d'améliorer l'esthétisme de la bastide, cette végétalisation participerait également à réduire les îlots de chaleur connus en période estivale sur les zones les plus exposées de la Bastide. M.Robic, chef de projet « Petites Villes de Demain » au sein des services municipaux, rappelle qu'il existe plusieurs manières de végétaliser, avec des systèmes de plantations en pleine terre ou hors sol notamment.

4. Mise en valeur du patrimoine de la bastide et notamment de l'église

L'étude identifiait également la possibilité de mener un travail de valorisation du patrimoine en proposant une circulation piétonne au sein de la Bastide, en lien avec le Castela et les berges de l'Agout. Cette mise en valeur du patrimoine, de l'église et de la bastide ressortait notamment lors de la première réunion du mois d'octobre dans les contributions des participant.e.s.

5. Régler le problème de stationnement

Autre point d'attention, la nécessité de libérer la bastide d'espaces de stationnement au profit de certaines zones en périphérie de la bastide.

Zoom sur le comptage des passages sur la rue de Reims

Pour approfondir les recommandations de l'étude en termes de piétonnisation et pour répondre aux attentes citoyennes d'informations sur le nombre de passages sur la rue de Reims, la ville a partagé les comptages de passages. Certains comptages ont été réalisés par le Conseil Départemental à proximité du pont – comptages dans les deux sens- et les plus récents sont issus du radar de comptage mis en place à l'issue de la première réunion d'octobre sur la rue de Reims.

Ce qui ressort :

- **En 2008 sur la RD 13 (mi-distance St-Sulpice – Couffouleux) : 781 véhicules qui passent dans les 2 sens par jour**
- **En 2009 sur la RD 13 (St-Victor) : 810 véhicules qui passent dans les 2 sens par jour**
- **En 2009 sur la RD 631 (St-Waast) : 578 véhicules qui passent dans les 2 sens par jour.**
- **En 2012 sur la RD 631 (mi-distance le Séquestre – St Waast) : 583 véhicules qui passent dans les 2 sens par jour.**

A noter que ces deux départementales sont classées par le Conseil Département en troisième catégorie soit « très faible trafic ».

- **En 2022 sur la rue de Reims – du Jeudi 1^{er} décembre au Lundi 5 décembre : 637 véhicules sur 5 jours. Soit 160 véhicules par jour en moyenne.** Ces chiffres montrent que le trafic est sensiblement similaire en semaine et en week-end.

A noter que le nouveau radar rue de Reims ayant été malencontreusement endommagé par accident le comptage fut réalisé du Jeudi 1^{er} décembre 12h au Lundi 5 décembre 12h.

Les participant.e.s à cette réunion contestaient la réalité des chiffres annoncés par le comptage du radar installé en décembre 2022. Selon eux, le nombre de véhicules est plus important et attendent un comptage sur la durée des passages.

Une participant.e rappelait le nombre important de véhicules que les riverains peuvent constater au quotidien sur la Bastide et les inconvénients que ces véhicules génèrent pour les déplacements des plus âgées ou fragiles en ville. Qui plus est, la fréquence des voitures compromet également la venue de touristes sur la Bastide.

Depuis l'atelier du 5 décembre, de nouveaux comptages ont été effectués entre le 7 et le 19 décembre : en moyenne 177 véhicules par jour ont été recensés sur les 278 h de relevés. La vitesse moyenne se situe un peu en dessous de 20 hkm/h, et aucun excès de vitesse n'a été constaté au-delà de 44 km/h. Il est envisagé de compléter ces données par de nouveaux comptages sur des rues adjacentes, afin de les partager également avec les habitants.

Globalement, l'ensemble de ces comptages font **ressortir un trafic plutôt régulier** (similaire que ce soit en semaine ou le week-end) **et modéré sur la rue de Reims.**

Exemples de piétonnisation d'espaces publics

Pour inspirer et guider les réflexions au cours du temps contributif, les agents de la ville ont souhaité présenter des exemples de piétonnisation réalisés ailleurs montrant les différentes modalités que peuvent prendre des projets de piétonnisation.

Pour les exemples, les équipes ont tenu à s'inspirer d'exemples similaires à la typologie de la rue de Reims, à savoir des rues assez étroites.

Avec l'exemple de Strasbourg, la ville souhaitait mettre en avant qu'une démarche de piétonnisation n'est pas uniquement investie par les commerçants mais permet également aux habitant.e.s ou associations riveraines de profiter des espaces nouvellement créés pour installer leurs propres terrasses. La piétonnisation, même temporaire, est une occasion de végétalisation des espaces, avec du mobilier hors-sol pour favoriser leurs déplacements le cas échéant.

Aussi, ces exemples permettent de rappeler qu'une piétonnisation peut ne pas être permanente mais plus ou moins importante (dans la journée, sur des semaines ou mois particuliers...).

L'exemple de la commune de Die (Drôme) montre bien différents aménagements et usages d'un même espace selon la saison : en période hivernale, 40 places de parking sont disponibles, contre 24 en période estivale. Les 16 places évoluent en zone de terrasses l'été.

Plusieurs mobiliers ou aménagements peuvent permettre de symboliser cette piétonnisation :

- Par l'installation de barrières ;
- Par l'installation de plots escamotables ;
- Par l'installation de barrières anti – voitures béliers ;
- Par de la simple signalétique ;
- Par un revêtement de sol différents, coloré, etc.

Enfin, les exemples de la commune de Lyon ou d'Epinal mettent en avant l'importance de la **communication** pour informer sur les zones, lieux et périodes de piétonnisation aux habitant.e.s et usagers de passages.

Un participant se demande pourquoi ce sont majoritairement des exemples de métropoles et non pas de villes moyennes à l'échelle de Saint Sulpice qui sont présentés. Selon lui, ces projets ne sont pas comparables avec l'échelle de la commune.

Les agents de la ville de Saint Sulpice répondent qu'en effet, ce sont surtout des grandes villes qui ont travaillé pour l'instant sur ces questions de piétonnisation et que l'extension de ces réflexions aux petites communes commence aujourd'hui. La commune, dans un sens, anticipe les futurs aménagements en ouvrant ce projet à la discussion citoyenne.

Rappel de la démarche de concertation proposée

La démarche de concertation proposée sur ce projet se décline en 5 étapes, détaillées dans le schéma ci-dessous :



Mobilisation

Mi juillet - fin septembre

Boitage la bastide
Flyers lors des Nocturnes d'été
Invitation directe des commerçants
Communication presse
Tirage au sort sur listes électorales
Questionnaire en ligne



Atelier 1

Début octobre

Recueil des besoins et attentes
Balade urbaine + atelier en salle



Atelier 2

Mi novembre

Co-construction des modalités de préfiguration
Atelier de travail par équipes permettant de définir différents scénarios de piétonnisation à tester



Analyse

Mi novembre - fin décembre

Synthèse de l'ensemble des contributions : constitution d'un « livre blanc » restituant les scénarios issus de la concertation, à valider/affiner et tester par la collectivité



Restitution

Janvier 2023

Réunion publique de restitution de la démarche et du choix du scénario (avant sa mise en œuvre)

Le calendrier initialement prévu a été décalé pour permettre des analyses techniques supplémentaires et pour prendre en compte les expressions de groupes de citoyens mobilisés sur le projet. La réunion de restitution est donc programmée en mai 2023.

Retours sur les contributions du premier atelier (3 octobre 2022)

94 participant.e.s ont produit 130 contributions permettant de faire émerger ce qui était important à prendre en compte dans le cadre du projet de piétonnisation en cours de réflexion.

Au-delà de ces préconisations, de ce « cahier des charges » citoyens, il est ressorti un fort besoin de précisions et d'informations qui ont guidé les contenus de la réunion de ce soir.

- **62 contributions** autour des déplacements et de l'accessibilité
 - Les participant.e.s insistent sur la nécessité de maintenir l'accessibilité des secours, des personnes à mobilité réduite, des riverains à la Bastide et de limiter au maximum le report de la circulation de la rue de Reims sur d'autres rues, principale crainte exprimée au cours du précédent atelier.
- **35 contributions** sur l'ambiance et la qualité de vie
 - Préserver la tranquillité des riverains, proposer un projet au service de tout le monde, accompagner la végétalisation et la propreté de la rue et de la Bastide
- **13 contributions** sur la sécurité et la tranquillité
 - Pas d'insécurité générée sur les autres rues de la bastide ; Garantir la sécurité des usagers piétons et cycliste
- **11 Contributions** sur l'identité de la rue
 - Préservation et valorisation du cachet historique de la ville ; Travailler l'attrait culturel
- **9 contributions** sur les commerces et équipements
 - Soutenir l'activité des commerçants existants ; Diversification de l'offre

Synthèse des contributions recueillies lors de l'atelier du 5 décembre

La méthode de travail

34 participants (habitants de la bastide, commerçants, habitants de St Sulpice hors bastide) se sont réunis lors de cet atelier. Les participant.e.s se sont répartis en 7 tables de 4 à 6 personnes.

L'objectif du temps de travail était de réfléchir aux manières de redynamiser et améliorer le cadre de vie de la bastide à travers les 3 scénarios possibles ayant émergé du premier atelier de concertation du 3 octobre 2022 :

- Avec la piétonnisation de la rue de Reims (2 tables – 8 personnes)
- Avec la piétonnisation élargie à l'ensemble de la Bastide (3 tables – 15 personnes)
- Sans piétonnisation de la rue de Reims ou de la Bastide (2 tables – 12 personnes)

Chaque table a travaillé sur un des scénarios et avait pour objectif de **définir les modalités selon lesquelles cela pourrait fonctionner** / cela pourrait être mis en œuvre pour répondre aux enjeux exprimés par l'étude, par les élus et par les habitants (notamment via l'enquête en ligne et le premier atelier de concertation).

Chaque table a ainsi formulé plusieurs propositions sur des fiches structurées autour de 4 questions :

Pour les deux scénarios avec piétonnisation (de la rue de Reims seulement ou de toute la Bastide) :

- **Quelles rues seraient concernées par la piétonnisation ? Quels itinéraires alternatifs ?** (dessinés sur le plan)
- **A quels moments ces rues seraient fermées à la circulation automobile ?** (jour(s), horaires, moments spécifiques)
- **Quel système de contrôle des accès ?**
- **Quelles préconisations pour accompagner le projet de piétonnisation ?** (terrasses des commerçants, stationnements, qualité de vie)

Pour le scénario sans piétonnisation :

- **Quelle gestion des terrasses pour les commerçants qui en ont besoin ?**
- **Comment mieux gérer les stationnements dans la bastide ?**
- **Comment améliorer le cadre de vie dans la bastide et la rendre plus attractive ?**
- **Quelles autres propositions d'amélioration ?**



Pour chacune de leur proposition, le groupe avait enfin pour mission de vérifier que ces modalités permettaient bien de **répondre aux attentes citoyennes** formulées lors du premier atelier (auto-évaluation) en termes de :

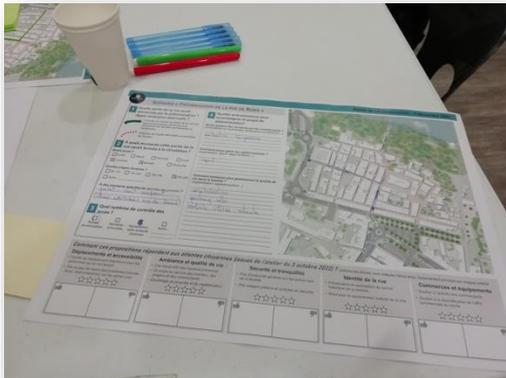
- Déplacements et accessibilité
- Ambiance et qualité de vie
- Sécurité et tranquillité
- Identité de la rue
- Commerces et équipements

Restitution des contributions de la soirée

Au total, les participants ont imaginé **25 propositions** :

- 7 propositions sur le scénario « piétonnisation élargie à l'ensemble de la Bastide »
- 8 propositions sur le scénario « piétonnisation de la rue de Reims »
- 10 propositions sur le scénario « Sans piétonnisation de la rue de Reims ou de la Bastide »

Les pages suivantes présentent la retranscription de ces 25 propositions.



**Les 7 propositions autour du scénario
« piétonnisation élargie à toute la bastide »**



1 Rues piétonnisées :
Rue Edmond Cabié / Rue du Centre / Rue de Reims / Rue du Couvent / Rue Charles Pontnau / Rue du Château / pourtour de l'église

Trajets alternatifs :
Avenue Rhin et Danube / Avenue Auguste Milhes / retirer le pont et le mettre ailleurs

2 Ces rues seraient fermées à la circulation :

- Les vendredis et samedis
- De 11h à 15h & de 19h à 22h

3 Le système de contrôle des accès :

- Bornes escamotables
- Barrières amovibles

4 Préconisations pour accompagner le projet de piétonnisation

- **Pour la gestion des terrasses par les commerçants :** Le site de l'Arçonnerie pourrait proposer un espace "semi-fermé" piéton avec multiples terrasses. Les restaurants de la rue de Reims pourraient être déplacés à l'Arçonnerie et la Rue de Reims serait réservée aux commerces autres que les restaurants.
- **Pour la gestion des stationnements :** Réserver la Place des 3 musiciens aux habitants de la bastide et 2 places médecins / Augmenter les stationnements au niveau de la mairie ; rue Rhin et Danube ; devant la Poste.
- **Pour améliorer la qualité de vie dans la bastide :** Place des 3 musiciens ombragée avec plus de bancs / jeux pour enfants / enlever le stationnement // Comme dans le PLU, voie verte reliant les différents quartiers / sentier au bord de l'Agout // Mettre des canisettes nettoyées régulièrement // Poubelles ramassées plus souvent.

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
★ ★ ★ ★ ☆	★ ★ ★ ★ ☆	★ ★ ★ ★ ☆	★ ★ ★ ★ ☆	★ ★ ★ ☆ ☆
Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné



1 Rues piétonnisées :
 Toutes les rues sauf Rue Charles Pontau - Rue du Centre - Rue du Château et Rue du 3 mars 1930
Trajets alternatifs :
 Rue du Centre / Rue du Château / Rue du 3 mars 1930 / Rue de Reims (après l'Église) / Rue Charles Pontau

2 Ces rues seraient fermées à la circulation :

- Tous les jours de 8h à 22h De Mai à Septembre

3 Le système de contrôle des accès :

- Bornes escamotables

4 Préconisations pour accompagner le projet de piétonnisation

- Pour la gestion des terrasses par les commerçants :**
 Installer des terrasses sur les trottoirs en mettant toute la rue à niveau
- Pour la gestion des stationnements :**
 Limiter le stationnement des gens qui viennent de l'extérieur / Attention à la gestion du stationnement au feu lors des heures de pointes.
- Pour améliorer la qualité de vie dans la bastide :**
 Végétalisation du square des 3 musiciens / Végétalisation de toute la Bastide / Eradiquer les pigeons

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
★★★★★	★★★★★	★★★★★	★★★★★	★★★★★
Attention à la gestion du stationnement au feu aux heures de pointes				



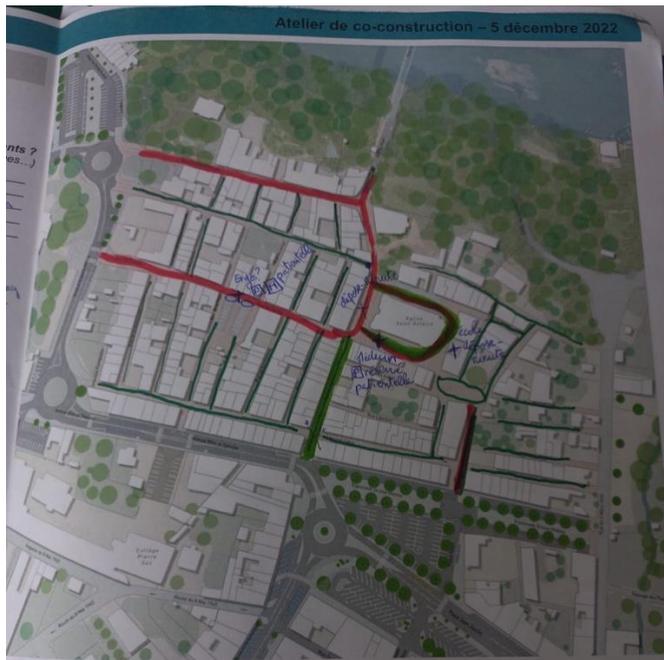
- 1 Rues piétonnisées :**
Toutes les rues de la bastide
Trajets alternatifs :
Avenue Rhin / Danube / Avenue Auguste Milhes
- 2 Ces rues seraient fermées à la circulation :**
Tous les jours de 8h à 22h

- 3 Le système de contrôle des accès :**
 - Barrière de péage

- 4 Préconisations pour accompagner le projet de piétonisation**
 - **Pour la gestion des terrasses par les commerçants :**
Terrasses pérennes

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆
Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné



1

Rues piétonnisées :

Toutes les rues sauf Rue du Centre - Rue de Reims à partir de l'Eglise - (attention - piétonnisation temporaire : voir les horaires ci-dessous)

Trajets alternatifs :

Rue Charles Pontnau / Rue du Centre / Rue de Reims à partir de l'Eglise

2

Ces rues seraient fermées à la circulation :

- En semaine : 11h – 15h puis à partir de 20h
- Le week-end : Toute la journée

3

Le système de contrôle des accès :

- Signalisation sans obstacles physiques (veiller pour cela à une bonne communication / information sur les horaires de piétonnisation)

4

Préconisations pour accompagner le projet de piétonnisation

- **Pour la gestion des terrasses par les commerçants :**

Dans les rues entièrement piétonnisées : espaces terrasses partagé (citoyens / commerçants) avec végétalisation + terrasses commerçants temporaires sur les zones temporairement piétonnisées

- **Pour la gestion des stationnements :**

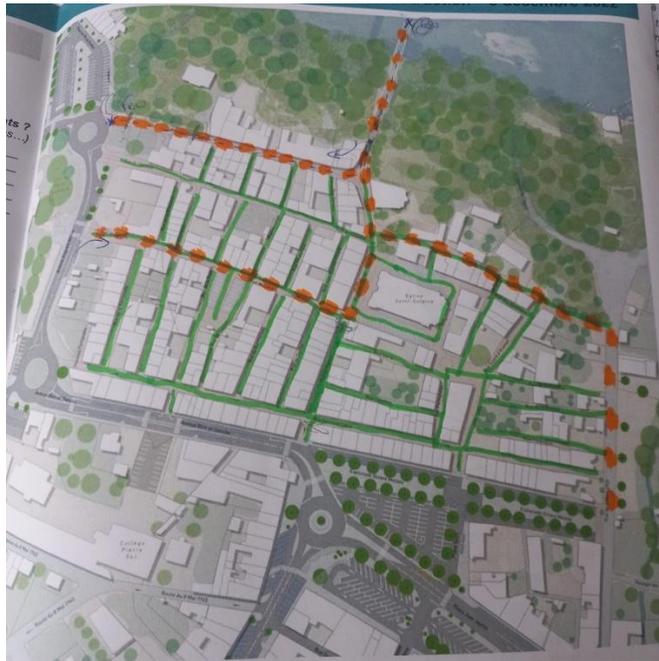
Proposer du stationnement « dépose minute » devant l'école et des places réservées -dont PMR- aux patients devant le médecin et l'ergothérapeute mais pas de parking permanent sur la Rue de Reims / Suppression des parkings dans les rues piétonnisées en permanence

- **Pour améliorer la qualité de vie dans la bastide :**

Autoriser les habitants à végétaliser le sol / Proposer un espace commun sur la place des 3 musiciens avec 2 places PMR / végétalisé la place de l'Eglise avec 4 places pour le médecin et l'école / Avoir une communication plus large sur les mobilités douces : moins de voitures, plus de covoiturage

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
★★★★☆	★★★★★	★★★★☆	★★★★★	★★★★☆
+ accessibilité PMR et école maintenue ; - report occasionnel places de parking à développer à l'extérieur	+ plus de liens social avec les habitants	- pas eu de réflexion sur le passage des cyclistes	+ moins de pollution et plus de place pour l'éclairage	+ augmentation de la fréquentation et des horaires d'ouverture ; - terrasses non permanentes



1

Rues piétonnisées :

Toutes les rues de la bastide sauf la portion de la rue Edmond Carrié entre la rue de Reims et la rue du 3 mars 1930 / la Rue du 3 mars 1930 / la rue du château /

Trajets alternatifs :

Sur la portion de la rue Edmond Carrié située entre la rue de Reims et la rue du 3 mars 1930 / la Rue du 3 mars 1930 / la rue du château

2

Ces rues seraient fermées à la circulation :

- Tous les jours de 8h à 22h

3

Le système de contrôle des accès :

- Barrières amovibles (surtout pour le pont)

4

Pour la gestion des terrasses par les commerçants :

Si la bastide est entièrement piétonne : proposer des espaces de terrasses permanents /
Si la bastide est piétonnisée en partie : proposer des espaces terrasses occasionnels

Pour la gestion des stationnements :

Valorisation du patrimoine - suppression du parking autour de l'Eglise / Création d'un parking sur l'espace de l'ancienne arçonnerie

Pour améliorer la qualité de vie dans la bastide :

Les habitants de la Bastide souffrent du "tout voiture" ! Si vous ne souhaitez pas que les bastidiens déménagent ou fassent des pétitions à répétition, s'il vous plait, soulagez le patrimoine de la Bastide (à valoriser) de la circulation permanente.

Pour les Bastidiens en voiture : accès par badge et plots / Détourner les voitures de l'hyper centre !

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
★★★★★	★★★★☆	★★★★★	★★★★☆	★★★★★
+ Facilité de déplacement maintenue pour les personnes qui en ont besoin et pas de report des problèmes sur les autres rues ; - Piétonnisation complète de la Bastide		- actuellement dans la rue Pontnau et à la sortie du pont suspendu : le 20 km/h n'est pas respecté. Les voitures roulent trop vite	- Piétonnisation complète de la Bastide)	diversifier l'offre commerciale du centre vers l'arçonnerie - aménagement d'espace



1 Rues piétonnisées :
Toutes les rues – avec élargissement à la rue du 8 mai 1945 - sauf rue de Reims – rue Edmond Cabie – rue Charles Pontnau

Trajets alternatifs :
Rue de Reims / Rue Edmond Cabie / Rue Charles Pontnau

2 Ces rues seraient fermées à la circulation :

- Mercredi – Samedi et Dimanche
- Toute la journée

3 Le système de contrôle des accès :

- Signalisation sans obstacles physiques

4 Préconisations pour accompagner le projet de piétonnisation

- **Pour la gestion des terrasses par les commerçants :**

Penser aux terrasses pour les habitants et non les commerçants + Aider le Local jeunes à végétaliser les Bastides

- **Pour la gestion des stationnements :**

Construire des parkings efficaces - combien de places pouvons nous ajouter au Plo de Rustan ?

- **Pour améliorer la qualité de vie dans la bastide :**

Autoriser les habitants à occuper l'espace public devant chez eux, par des plantes, des tables, des chaises de jardin ? / Autoriser les habitants à creuser sous leurs fenêtres afin de planter fleurs et plantes ? / Demander aux véhicules stationnés dans la Bastide de se garer ailleurs le dimanche ?

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
★★★★★	★★★★☆	★★★★★	★★★★☆	★★★★★
+ les enfants sont en sécurité pour se rendre à leurs activités	+ Rues plus calmes			si la rue de Reims est passante, les usagers fréquenteront la rue. Si elle devient piétonne ils iront dans les centres commerciaux



- 1 Rues piétonnisées :**
Toutes les rues sauf les rue de Reims et rue Charles Pontnau
- Trajets alternatifs :**
Rue de Reims et Pontnau
- 2 Ces rues seraient fermées à la circulation :**
- Tous les jours
 - Toute la journée

3 Le système de contrôle des accès :

- Bornes escamotables

4 Préconisations pour accompagner le projet de piétonnisation

- **Pour la gestion des terrasses par les commerçants :**

Temporaires dans l'esprit nocturnes

- **Pour la gestion des stationnements :**

Piétonnisation : interdiction et aménagement d'un parking à l'extérieur de la Bastide **Pour améliorer la qualité de vie dans la bastide :**

Végétalisation – Régler le manque de propreté - proposer un circuit touristique dans la Bastide (signalétique)

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
★★★★★	★★★★★	★★★★★	★★★★★	★☆☆☆☆
(-) Aucun report de la circulation rue de Reims	+ Végétalisation, propreté et calme			

Synthèse des 7 propositions : consensus / dissensus

L'équipe comprenait deux types de profils :

- **Des commerçants**, qui s'accordent sur le souhait d'avoir la possibilité de participer à l'attrait de la bastide et de pouvoir utiliser des terrasses sans nuire aux riverains. Ils préconisent donc des changements de circulation au sein et aux abords de la Bastide ;
- **Des riverains**, qui s'accordent sur une circulation trop importante et donc contraignante aujourd'hui, notamment sur la rue Pontnau, que la piétonisation permettrait de réduire voire de supprimer au profit de la végétalisation et de la valorisation du patrimoine.

Ce qui fait consensus

De manière générale, il ressort un consensus sur la finalité de la piétonisation globale de la Bastide qui permettrait d'améliorer le cadre de vie et de valoriser le patrimoine culturel de la ville, qui serait par ailleurs une force touristique. Trop de véhicules tampons gâchent le patrimoine aujourd'hui : tous s'accordent sur le fait que la piétonisation permettrait de les réduire, au profit d'une végétalisation de la bastide et de la création d'espaces communs (terrasses, parcs et jardins). L'ensemble de l'équipe aimeraient que les habitant.e.s et commerçant.e.s puissent occuper l'espace public disponible devant chez eux. Pour cela, l'ensemble de l'équipe propose de rajouter des parkings proches du centre-ville pour sortir les voitures à proximité de l'Église et libérer la Bastide.

L'ensemble de l'équipe s'accorde aussi sur l'urgence à ce que la sécurité et la propreté de la bastide soient améliorés.

Enfin, en termes d'amplitude horaires pour la piétonisation, les horaires proposés faisant le plus consensus s'avèrent être ceux de la proposition 4 à savoir :

- En semaine : de 11h – 15h puis à partir de 20h ;
- Le week-end : Toute la journée.

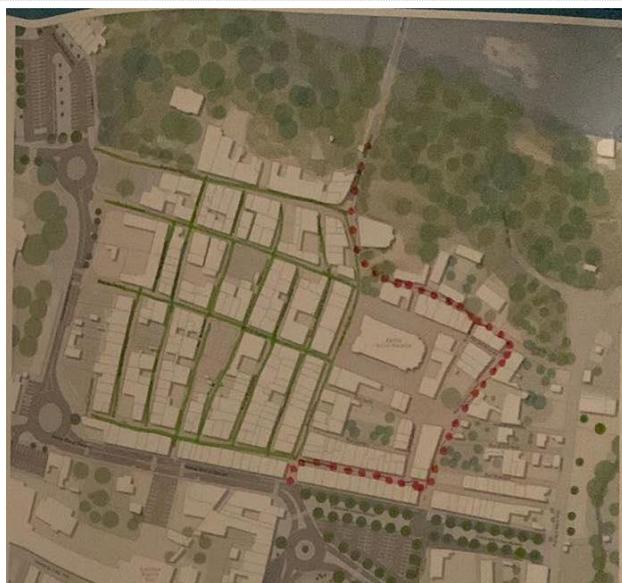
Ce qui fait dissensus

Aucun des trajets alternatifs élaboré dans les 7 propositions ne semble faire consensus. Seule la proposition 3 qui propose un report sur l'avenue Rhin et Danude et l'avenue Auguste Milhes semble convenir au plus grand nombre de l'équipe. Cependant, cette option ne permet pas de maintenir l'accès au pont, qui reste un invariant du projet. L'équipe s'accorde sur le fait que le déplacement du pont serait, selon eux, l'alternative la plus convenable pour répondre à l'ensemble des attentes.

Si certains ont proposé pour garantir l'accès au pont, de maintenir la circulation sur la rue de Reims au profit de la piétonisation de toute la Bastide, d'autres alertent sur les risques de garder la rue de Reims « en autoroute » qui pourrait conduire les commerçants à fermer ou changer de lieux.

Enfin, aucun consensus n'a été trouvé sur les modalités d'accès : le contrôle par barrières à péage rendrait pour certains, l'accès trop difficile pour les riverains et d'autres s'inquiètent du coût des bornes escamotables.

Les 8 propositions autour du scénario « piétonnisation de la Rue de Reims »



1 Rues piétonnisées :
 Rue de Reims totale et toutes les rues de la bastide
Trajets alternatifs :
 Rue Edmond Cabie / Rue du Château / Rue Sicard Alaman

2 Ces rues seraient fermées à la circulation :

- Vendredi – Samedi : 20 h - Minuit
- Dimanche : Toute la journée

3 Le système de contrôle des accès :

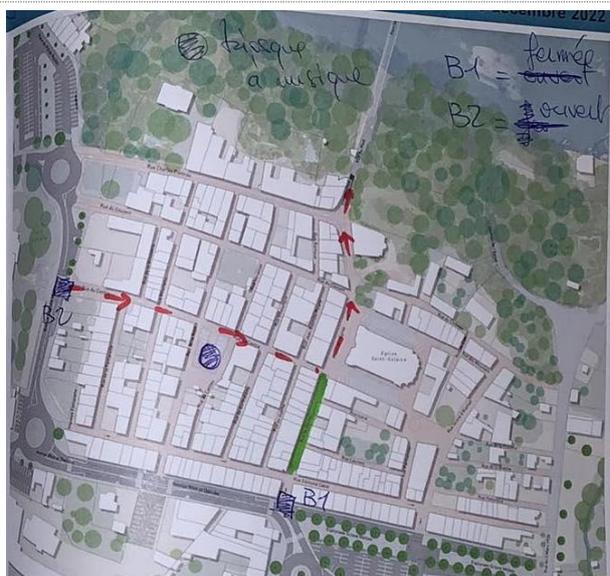
- Signalisation sans obstacles physiques

4 Préconisations pour accompagner le projet de piétonnisation

- **Pour la gestion des terrasses par les commerçants :** Terrasses temporaires individuelles
- **Pour la gestion des stationnements :** Construire des parkings.
- **Pour améliorer la qualité de vie dans la bastide :** Sans objet. Le groupe n'a pas renseigné de préconisations.

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
★☆☆☆☆	★☆☆☆☆	★☆☆☆☆	★★☆☆☆	★★★★★
(- Report de la circulation sur un quartier tranquille)				



1

Rues piétonnisées :

Rue de Reims jusqu'à l'église

Trajets alternatifs :

Rue du Centre (sens montant vers la rue de Reims) et rue de Reims à partir de l'église jusqu'au pont

2

Ces rues seraient fermées à la circulation :

- Samedi et Dimanche – 11h – 15h et 19h – 22h
- En juillet et août uniquement voire quelques week-ends dans l'année

3

Le système de contrôle des accès :

- Bornes escamotables

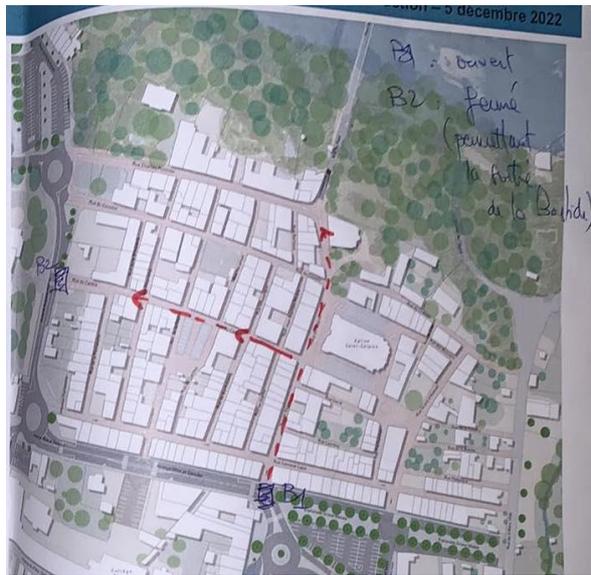
4

Préconisations pour accompagner le projet de piétonnisation

- **Pour la gestion des terrasses par les commerçants :** Le groupe n'a pas renseigné de préconisations.
- **Pour la gestion des stationnements :** Le groupe n'a pas renseigné de préconisations.
- **Pour améliorer la qualité de vie dans la bastide :** Le groupe n'a pas renseigné de préconisations.

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆ ☆	☆☆☆☆☆ ☆	☆☆☆☆☆
Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné



1 **Rues piétonnisées :**
Rue de Reims jusqu'à l'église
Trajets alternatifs :
Rue du Centre sens descendant

2 **Ces rues seraient fermées à la circulation :**

- Tous les jours : de 8h à 11h ; 15h à 19h et la nuit
- Toute l'année sauf juillet / aout (voir scénario 2 pour les modalités juillet/aout)

3 **Le système de contrôle des accès :**

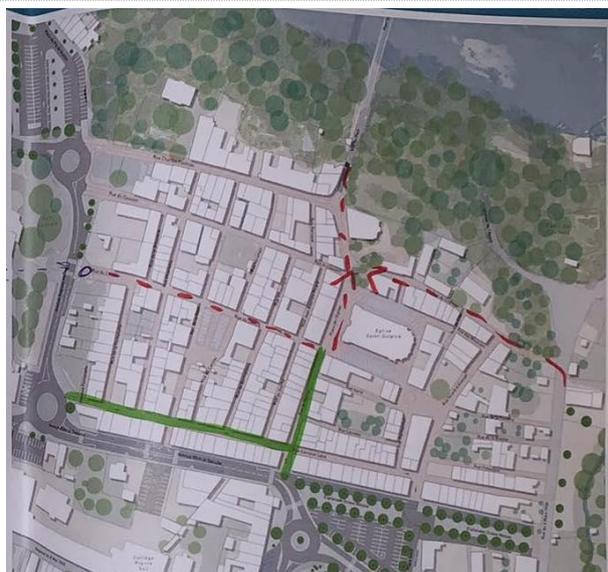
- Placer une borne B1 à l'entrée de la rue de Reims et une B2 à l'entrée de la rue du Centre. Lorsque la borne B1 à l'entrée de la Rue de Reims est levée pour piétonniser - la borne B2 est baissée pour laisser la rue du centre descendante

4 **Préconisations pour accompagner le projet de piétonnisation**

- **Pour la gestion des terrasses par les commerçants :** Le groupe n'a pas renseigné de préconisations.
- **Pour la gestion des stationnements :** Le groupe n'a pas renseigné de préconisations.
- **Pour améliorer la qualité de vie dans la bastide :** Le groupe n'a pas renseigné de préconisations.

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆
Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné



1

Rues piétonnisées :

Rue Edmond Cabie du rond-point à la rue de Reims + Rue de Reims jusqu'à l'église **Trajets alternatifs :**

Rue du centre pour rejoindre le pont et rue du chateau pour les personnes arrivant de la rue du 3 mars 1930

2

Ces rues seraient fermées à la circulation :

- Vendredi et Samedi de 15h à 22h
- L'été uniquement soit 10 à 20 jours par an

3

Le système de contrôle des accès :

- Signalisation lumineuse (qui permet de réduire les couts d'installation de panneaux pour indiquer les changements de sens lorsque la rue de Reims est piétonnisée : quand elle est piétonnisée, la rue du Centre est descendante ; quand elle est ouverte, la rue du Centre est montante)

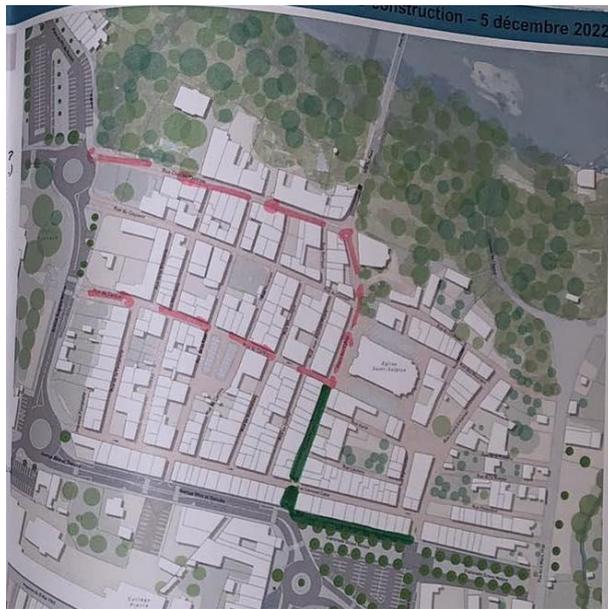
4

Préconisations pour accompagner le projet de piétonnisation

- **Pour la gestion des terrasses par les commerçants :** Le groupe n'a pas renseigné de préconisations.
- **Pour la gestion des stationnements :** Le groupe n'a pas renseigné de préconisations.
- **Pour améliorer la qualité de vie dans la bastide :** Imposer le 10 km/h dans la Bastide ; mettre un radar pour inciter à ce respect dans la rue de Reims ; Nettoyage réguliers de fientes de pigeons + aides financières pour la pose de pics.

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆
Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné



1

Rues piétonnisées :

Rue de Reims jusqu'à l'église

Trajets alternatifs :

Rue du Centre, rue de Reims, Rue Pontnau

2

Ces rues seraient fermées à la circulation :

- Mercredi et Dimanche – 9h – 19h
- Vendredi – 19h – 22h
- Samedi – 9h – 22h

3

Le système de contrôle des accès :

- Bornes escamotables

4

Préconisations pour accompagner le projet de piétonnisation

- **Pour la gestion des terrasses par les commerçants :** Temporaires et mutualisées.
- **Pour la gestion des stationnements :** Le groupe n'a pas renseigné de préconisations.
- **Pour améliorer la qualité de vie dans la bastide :** Planter des arbres sur la place des 3 musiciens et autour de l'Eglise

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
★★★★☆	★★★★☆	★★★★☆	★★★★★	★★★★★
(-) Passages rue du Centre	(-) Bruit de vie en soirée	(-) Sécurise rue de Reims mais moins de sécurité rue du Centre		(+) Préservation des lieux de convivialité



1

Rues piétonnisées :

Rue de Reims jusqu'à l'église

Trajets alternatifs :

Rue du Centre montante – Rue de Reims après l'église – Rue Pontnau

2

Ces rues seraient fermées à la circulation :

- Mercredi : 10h – 17h /
Vendredi : 19h – 05h /
Samedi : 10h – 05h /
Dimanche : 10h – 19h
- De Mai à Septembre

3

Le système de contrôle des accès :

- Bornes escamotables

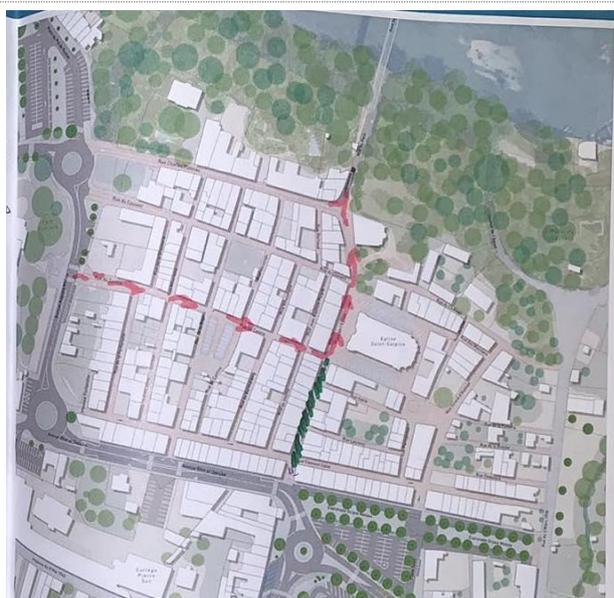
4

Préconisations pour accompagner le projet de piétonnisation

- **Pour la gestion des terrasses par les commerçants :** Temporaires et mutualisées
- **Pour la gestion des stationnements :** Développer les parkings en périphérie (Mairie et Office de tourisme)
- **Pour améliorer la qualité de vie dans la bastide :** Végétaliser / Créer un jardin d'enfance & un parc sur le square des 3 musiciens

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
★★★★☆	★★★★☆	★★★★☆	★★★★★	★★★★★
	(+) Sécurité des piétons et vie de proximité ; (-) bruits de vie nocturne	(+) Nouvelle zone sécurisée et dynamique ; (-) Report sur la rue du Centre	(+) Circuit touristique possible et lieux culturels et événements	(+) Zone piétonne pour flâner



- 1** **Rues piétonnisées :**
Rue de Reims jusqu'à l'église
- Trajets alternatifs :**
Rue du Centre montante et Rue de Reims après l'église
- 2** **Ces rues seraient fermées à la circulation :**
- Samedi ou Dimanche : 19h – 22h

- 3** **Le système de contrôle des accès :**
- Barrières amovibles

- 4** **Préconisations pour accompagner le projet de piétonnisation**
- **Pour la gestion des terrasses par les commerçants :** Temporaires - penser au passage des véhicules de secours.
 - **Pour la gestion des stationnements :** Jouer sur la réglementation : pas de stationnements autorisés Rue de Reims.
 - **Pour améliorer la qualité de vie dans la bastide :** Végétalisation.

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
★★★★★	★★★★★	★★★★☆	★★★★★	★★★★★
(+) Si pas de stationnements, pas de circulation	(+) Tranquillité des riverains de la rue de Reims	(-) Pas de cyclistes ; rue piétonne de 19h à 22h	(+) Préservation et valorisation du cachet historique de la bastide	(+) Soutien des commerces



1 Rues piétonnisées :
Rue de Reims jusqu'à l'église
Trajets alternatifs :
Rue du Centre montant – Rue de Reims après l'église – Rue Charles Pontau

2 Ces rues seraient fermées à la circulation :

- Mercredi et Dimanche : 9h – 19h
- Vendredi et Samedi : 9h – 22h
- Toute l'année pour la sécurité des familles

3 Le système de contrôle des accès :

- Non renseigné

4 Préconisations pour accompagner le projet de piétonnisation

- **Pour la gestion des terrasses par les commerçants :** Le groupe n'a pas renseigné de préconisations.
- **Pour la gestion des stationnements :** Le groupe n'a pas renseigné de préconisations.
- **Pour améliorer la qualité de vie dans la bastide :** Le groupe n'a pas renseigné de préconisations.

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆
Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné

Synthèse des 8 propositions : consensus / dissensus

Ce qui fait consensus

Sur les circuits alternatifs et les modalités d'accès

Le groupe s'accorde sur une piétonisation temporaire de la rue de Reims jusqu'à l'église (comme préconisé par l'étude urbaine) qui aurait lieu le week-end, de 19h à 22h, l'été uniquement (Juillet / Aout)
→ Ce qui équivaut à 10 à 20 jours maximum par an.

En termes de report de circulation, le groupe s'accorde sur un système d'alternance de la circulation rue du Centre – dans tous les cas, ils ne souhaitent pas un changement permanent de sens de cette rue :

- Montante (de l'avenue Auguste Milhes vers le pont suspendu) lorsque la Rue de Reims est piétonnisée
- Descendante (sens initial) lorsque la rue de Reims est ouverte à la circulation
- NB : La rue Charles Pontnau conserve son sens initial

En termes de modalités de contrôle des accès, l'ensemble de l'équipe s'accorde à l'unanimité sur un système d'éclairage lumineux afin de limiter les coûts d'installation et de changements des panneaux pour les changements de sens rue du Centre.

Les bornes escamotables sont majoritairement plébiscitées, à l'exception d'un participant qui s'interroge sur les risques en cas de coupures de courant. Ce participant préconise plutôt des barrières.

Pour améliorer le cadre de vie de la bastide

En termes d'aménagement des terrasses pour les commerçants, le groupe s'accorde sur l'installation de terrasses lorsque la rue de Reims est piétonnisée pour amener de la vie dans la rue.

En termes de stationnement, le groupe souhaiterait laisser des places (surtout PMR) pour l'accès aux psychomotriciens et laisser l'accès aux résidents (consensus : les résidents présents acceptent de se garder place Soult si besoin)

En termes de végétalisation, le groupe s'accorde sur la végétalisation de la rue de Reims et du pourtour de l'église en pot pour favoriser les déplacements des plantes lorsque la rue n'est plus piétonnisée. Le groupe souhaiterait également que la végétalisation s'étende à la place des 3 musiciens.

Le groupe s'accorde sur la nécessité de reporter au minimum le trafic sur d'autres rues. Surtout, pour garantir la sécurité de tous dans la bastide, il faut selon eux, imposer un 10 km/h dans toute la bastide avec radar pour sanctionner et donc inciter davantage au respect de la limitation, qui ne l'est pas aujourd'hui selon eux.

Globalement, pour l'ensemble de l'équipe, piétonniser uniquement la rue de Reims n'est pas une solution suffisante pour garantir la sécurité de la bastide, en raison du report rue du Centre.

Ce qui fait dissensus :

Sur la portion de la rue à piétonniser et les itinéraires alternatifs

L'équipe ne s'accorde pas à ce que le sens de circulation de la rue du Centre change de façon permanente

L'équipe ne s'accorde pas sur une piétonnisation proposée par une table de la rue Rhin et Danube.

En termes d'horaires de piétonisation

La piétonnisation proposée le mercredi de 9h à 22h fait dissensus :

- La plage horaire est trop grande pour certain.e.s
- Certain.e.s préconisent qu'elle aurait du sens uniquement le matin car il y a le marché ;
- D'autres préconisent une piétonisation uniquement le mercredi après-midi pour les activités extra-scolaires : or cela est largement refusé car elle reporte la circulation et donc de l'insécurité sur la rue du Centre qui aura toujours du flux ;
- En effet, la circulation rue du Centre dérange car elle accueille la MJC et d'autres activités extra-scolaires : la piétonisation de la rue de Reims ne règle pas selon certains participants le problème de sécurité pour les enfants qui circulent la journée sur la Bastide car les voitures continueront de circuler rue du Centre.

La piétonisation proposée le samedi midi fait également débat : le point positif est qu'elle permet aux commerçants de proposer des terrasses, à contrario les problèmes de sécurité des enfants s'adonnant à des activités n'est toujours pas assurée.

Certains préconisent une piétonisation de 19h à 5h le vendredi et de 10h à 19h le samedi et dimanche, tandis que d'autres préconisent une piétonisation à partir de 20h le vendredi et samedi, et toute la journée le dimanche pour donner des occasions de se balader, notamment lorsqu'il n'y a aucun risque de livraisons pour les commerces.

La piétonisation sur la journée n'est pas acceptée par tou.te.s car elle est jugée trop importante.

Pour améliorer le cadre de vie

L'équipe ne s'accorde pas sur la proposition de végétalisation de la place Dupuy car sinon, il n'y aurait pas assez de stationnements.

Les 10 propositions autour du scénario « Pas de piétonnisation »

Scénario « Pas de Piétonnisation »

Proposition 1

1 La gestion des terrasses pour les commerçants qui en ont besoin :

- Non pertinent

2 La gestion des stationnements :

- L'idée de l'étude urbaine de supprimer des places au sud de l'église pour créer un espace public végétalisé n'est **pas du tout pertinente**
- Aucun autre espace ne paraît pertinent pour supprimer ou créer du stationnement

3 L'amélioration du cadre de vie dans la bastide et de son attractivité :

- la propreté
- la sécurité
- faire des WC publics

4 Les autres propositions d'amélioration :

- Faire respecter l'interdiction de stationner aux angles des rues
- Pas de changement de sens de circulation par la rue du Centre et par la rue du Château.

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆
Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné

Scénario « Pas de Piétonnisation »

Proposition 2

1 La gestion des terrasses pour les commerçants qui en ont besoin :

- Pas de terrasses
- Pas de rue piétonne sans avoir une solution de replie

2 La gestion des stationnements :

- L'idée de l'étude urbaine de supprimer des places au sud de l'église pour créer un espace public végétalisé n'est **pas du tout pertinente**
- Autres propositions pour le stationnement :
 - Utiliser le parking de la rue de la Loubatière à 200 mètres de la place du Grand Rond
 - Réglementer la zone bleue pour éviter le covoiturage en ville

3 L'amélioration du cadre de vie dans la bastide et de son attractivité :

- Etudier en priorité **la propreté et la sécurité**
- Si vous végétalisez la Place de l'Eglise vous enlevez les places de parking

4 Les autres propositions d'amélioration :

- C'est dur de tourner en rond
- Je pense qu'il y a pas mal de rues dans un état lamentable : Mettez donc cet argent dans la voirie ou la sécurité

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
★★★★★	★★★★☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆
Il ne faut pas déshabiller Pierre pour habiller Paul	Pas de solution	Pas de solution	Pas de solution	Pas de solution

Scénario « Pas de Piétonnisation »

Proposition 3

1 La gestion des terrasses pour les commerçants qui en ont besoin :

- Pas de terrasses
- Je suis contre la piétonnisation

2 La gestion des stationnements :

- Pas de piétonnisation

3 L'amélioration du cadre de vie dans la bastide et de son attractivité :

- la propreté
- la sécurité
- Pas de piétonnisation

4 Les autres propositions d'amélioration :

- Entretien ce qui existe
- Recoller les pavés et les plaques des caniveaux

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
★★★★★	★★★★★	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆
Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné

Scénario « Pas de Piétonnisation »

Proposition 4

1 La gestion des terrasses pour les commerçants qui en ont besoin :

- Pas de terrasses

2 La gestion des stationnements :

- Bonne idée mais que fait-on des voitures et vice versa

3 L'amélioration du cadre de vie dans la bastide et de son attractivité :

- la végétalisation
- la propreté

4 Les autres propositions d'amélioration :

- Améliorer la voirie
- Planter des arbres
- Arrêter de faire des lotissements

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
★★★★★	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆
Pas de report sur les autres rues	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné

Scénario « Pas de Piétonnisation »

Proposition 5

1 La gestion des terrasses pour les commerçants qui en ont besoin :

- Non renseigné

2 La gestion des stationnements :

- L'idée de l'étude urbaine de supprimer des places au sud de l'église pour créer un espace public végétalisé est **peu pertinente**

3 L'amélioration du cadre de vie dans la bastide et de son attractivité :

- la végétalisation
- la propreté

4 Les autres propositions d'amélioration :

- Non renseigné

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
★★★★★	★★★★★	★★★★★	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆
Pas de report des problèmes sur les autres rues	Une tranquillité des riverains préservée	Pas d'insécurité générée sur les autres rues de la Bastide	Non renseigné	Non renseigné

Scénario « Pas de Piétonnisation »

Proposition 6

1 La gestion des terrasses pour les commerçants qui en ont besoin :

- Installation ponctuelle

2 La gestion des stationnements :

- L'idée de l'étude urbaine de supprimer des places au sud de l'église pour créer un espace public végétalisé est **très pertinente**
- Autres propositions pour le stationnement :
 - Utiliser le parking de la rue de la Loubatière à 200 mètres de la place du Grand Rond
 - Réglementer la zone bleue pour éviter le covoiturage en ville

3 L'amélioration du cadre de vie dans la bastide et de son attractivité :

- la végétalisation
- la propreté

4 Les autres propositions d'amélioration :

- non renseigné

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆
Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné

1 La gestion des terrasses pour les commerçants qui en ont besoin :

- Non pertinent

2 La gestion des stationnements :

- L'idée de l'étude urbaine de supprimer des places au sud de l'église pour créer un espace public végétalisé est **peu pertinente**

3 L'amélioration du cadre de vie dans la bastide et de son attractivité :

- la propreté
- la sécurité
- Prévoir des toilettes publiques
- Ne pas changer le sens de la Rue du centre
- Trop de problème de sécurité, de bruit et émanation de gaz

4 Les autres propositions d'amélioration :

- Enlever le stationnement rue Edmond Cabié pour le passage : impossible de tourner lorsque les véhicules sont stationnés

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆
Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné

1 La gestion des terrasses pour les commerçants qui en ont besoin :

- Non renseigné

2 La gestion des stationnements :

- Non renseigné

3 L'amélioration du cadre de vie dans la bastide et de son attractivité :

- Il n'y a pas de cadre de vie dans la Bastide, car en autorisant les voitures à traverser la Bastide, on va en faire un boulevard
- Trop dangereux pour les enfants qui sortent de la Médiathèque, de la MJC, de l'école Jeanne d'Arc, les riverains, aller à l'Eglise... Trop près des fenêtres, des portes d'entrée des habitations. Pour moi, le projet est irréalisable.

4 Les autres propositions d'amélioration :

- Libérer la rue Edmond Cabié des voitures, car il est difficile de sortir d'une rue lorsque l'un a une voiture en bout de rue.
- Supprimer les algécos, pour que les commerçants y stationnent leur voiture
- Manque de propreté dans les rues

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆
Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné

1 La gestion des terrasses pour les commerçants qui en ont besoin :

- Non pertinent

2 La gestion des stationnements :

- L'idée de l'étude urbaine de supprimer des places au sud de l'église pour créer un espace public végétalisé n'est **pas du tout pertinente**.
- Le parking de la Loubatière est toujours vide
- Enlever les algécos du collège = récupérer cet espace pour du stationnement

3 L'amélioration du cadre de vie dans la bastide et de son attractivité :

- la propreté
- la sécurité
- Prévoir des toilettes publiques
- l'emplacement de mobilier privé sur le domaine public n'est pas réglementaire (ex : pots de fleurs sur 15 m et plus – Rue Murlens)
- Une forte demande de stationnement sur la Bastide : pas normal
- Problème à l'angle des rues : Rue E. Cabié en zone de rencontre avec suppression des stationnement (entrave aux accès) maintenir uniquement pour livraisons et passage des véhicules

4 Les autres propositions d'amélioration :

- Rénover le parking de l'Office du Tourisme
- Faire la Rue E. Cabié en zone de rencontre : pas de stationnement !
- Laisser les rues du Centre et du Château comme elles sont.

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆
Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné

1 La gestion des terrasses pour les commerçants qui en ont besoin :

- Non renseigné

2 La gestion des stationnements :

- L'idée de l'étude urbaine de supprimer des places au sud de l'église pour créer un espace public végétalisé n'est **pas du tout pertinente**.
- Utiliser le parking (collège) Rue Rhin et Danube
- Rénover le parking de l'Office du Tourisme

3 L'amélioration du cadre de vie dans la bastide et de son attractivité :

- la propreté
- la sécurité
- Prévoir des toilettes publiques
- Nettoyer les rues (trop de fientes de pigeons)

4 Les autres propositions d'amélioration :

- Plus de stationnement Rue E. Cabié car impossibilité de tourner dans les rues à gauche !
- Rue Murlens : trop de gros pots de fleur empêchent le stationnement sur plusieurs mètres

« Auto-évaluation » de la proposition vis-à-vis des attentes citoyennes issues de l'atelier n°1 (atout et/ou inconvénient principal sur chaque critère)

Déplacements et accessibilité	Ambiance et qualité de vie	Sécurité et tranquillité	Identité de la rue	Commerces et équipements
☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆	☆☆☆☆☆
Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné

Consensus et dissensus des 10 propositions : consensus / dissensus

Ce qui fait consensus

Sur la gestion des terrasses pour les commerçants

Tous les participants s'accordent sur le fait de **laisser la Rue de Reims libre** (pas de terrasses Rue de Reims).

Sur la gestion des stationnements dans la Bastide

Les participants s'accordent sur 3 points principaux :

- Faire respecter l'interdiction de stationner aux angles des rues (en particulier Rue E. Cabié)
- Que les stationnements dans la Bastide soient réservés aux riverains
- Faire en sorte que les parkings autour de la bastide soient davantage utilisés (via de la sensibilisation et/ou la sanction)

Sur l'amélioration du cadre de vie dans la Bastide et sur son attractivité

Les participants s'accordent sur 4 points :

- Pas de changement de sens de la rue du Centre pour éviter l'augmentation du trafic
- Problème de propreté des espaces publics et besoin de toilettes publiques
- Davantage de végétal et d'arbres
- Problème de sécurité : squat des bancs par des jeunes

Ce qui fait dissensus :

Sur l'amélioration du cadre de vie dans la Bastide et sur son attractivité

Une idée ne fait pas consensus au sein des participants : celle de faire de la rue Edmond Cabié une zone de rencontre (sans stationnement du tout). Certains ont en effet souligné la nécessité de prendre en compte le besoin des commerçants.

Notre synthèse transversale

A la lumière de l'ensemble des contributions, un certain nombre d'éléments clés nous semblent se dégager des échanges.

Ainsi, ce qui ressort des trois scénarios est une attente commune des participant.e.s présent.e.s à réduire l'emprise de la voiture au sein de la bastide.

L'enjeu serait de proposer davantage de parkings aux environs de la Bastide pour laisser en priorité les places de parkings du centre de la bastide aux riverains et aux patients des médecins et ergothérapeutes présents.

Libérer la bastide de ces voitures serait un premier pas pour diminuer le trafic et proposer une végétalisation et une valorisation du patrimoine.

En termes de végétalisation, le hors sol est favorisé bien qu'une végétalisation plus totale de la place des 3 musiciens, tout en conservant les places PMR, semble faire consensus.

Aussi, l'attente est forte en termes de propreté de la bastide.

En termes de projet de piétonisation cependant, aucun consensus ne ressort sur les rues à piétoniser et les trajets alternatifs proposés.

Au cours de la restitution par équipe, la proposition d'une piétonisation de la rue de Reims, en week-end, l'été uniquement semble la plus consensuelle, avec une alternance du sens de circulation de la rue du Centre, si celle-ci n'a bien lieu qu'une dizaine de jours par an. Néanmoins, les habitant.e.s craignent que cette expérimentation estivale n'ouvre une porte à une piétonisation plus permanente.

Tous s'accordent cependant sur le fait qu'une piétonisation unique de la rue de Reims ne garantisse pas plus de sécurité au sein de la bastide, car reporte trop sa circulation sur les rues voisines. Cette option ne répond donc pas aux attentes des citoyens en termes de sécurité.

Enfin, faute de trajets alternatifs garantissant l'accès au pont, la piétonisation globale de la bastide dérange encore.